

COMMUNE DE ROCLES**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 4 mars 2022**

Date de la convocation : **28 février 2022**

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : **28 février 2022**

Conseillers en exercice : **11**

Membres présents ou représentés : **10**

L'an deux mil vingt-deux le vendredi quatre du mois de **mars**, à **vingt** heures **trente** minutes, les conseillers municipaux de la commune de Rocles proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **15 Mars 2020**, se sont réunis dans la salle d'animation sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, **M. Pierre MALLET**, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres du conseil : BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, LAPOUGE Marie-Noëlle, MALLET Pierre, MARTIN Chantal, PUJOL Marc, RANC Aline, RIEU Hervé, SOLVIGNON Monique, THEROND Bruno, URBANCIC Caroline.

Absent(s) excusé(s) : **Marie-Noëlle LAPOUGE**

Absent(s) non excusé(s) : **néant**

Absent(s) représenté(s) : **Aline RANC, Marc PUJOL**

Pouvoir(s) : **Mme Aline RANC à M. Pierre MALLET, M. Marc PUJOL à M. Bruno THEROND**

M. Sylvain BRUSA a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Compte de Gestion 2021 (budget principal commune / budget du service eau et assainissement)
- Compte Administratif 2021 (budget principal commune / budget du service eau et assainissement)
- Dotation 2022 « amendes de police » - achat de panneaux et marquage au sol
- Subventions de fonctionnement aux associations exercice 2022
- Contrats Territoriaux 2022-2025 – Inscription des projets
- Convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau – Service d'Assistance Technique à l'exploitation des ouvrages d'Eau Potable (SATEP) du Département

Questions diverses :

- Abri bus
- Demandes d'autorisation d'exploiter (parcelles du CCAS – B788, B789, B792, B1411)
- Etude d'assainissement

M. le maire déclare la séance ouverte à **20H43**

A la demande de M. le maire, les conseillers présents ou représentés attestent sur l'honneur avoir reçu leur convocation en date du **28 février 2022**, pour la séance du **4 mars 2022**, accompagnée des documents suivants ;

- Comptes de gestion 2021 (transmis par mail le 25/02/2022)
- Comptes administratifs 2021
- Courrier du Département du 21/12/2021 amendes de police + devis Direct Signalétique
- Subventions de fonctionnement aux associations versées en 2021 : voir page 68 du CA 2021 commune
- Fiches projets contrats territoriaux 2022-2025
- Courrier du Département du 13/01/2022 / SATEP + projet de convention + annexe 1 + projet délib.
- Information du dépôt d'une demande d'autorisation d'exploiter (2 candidats)

- **Compte de Gestion 2021 – budget principal commune**

Après présentation, le conseil municipal autorise le maire à signer le compte de gestion 2021 du budget principal commune dressé par M. le Trésorier de Langogne.

- **Compte de Gestion 2021 – budget du service de l’eau et de l’assainissement**

Après présentation, le conseil municipal autorise le maire à signer le Compte de Gestion 2021 du budget du service de l’eau et de l’assainissement dressé par M. le Trésorier de Langogne.

- **Compte Administratif 2021 – budget principal commune**

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 Budget principal COMMUNE – M14	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat reporté	+ 90.535,15 €
Opérations de l'exercice :	
- Dépenses	222.077,02 €
- Recettes	245.124,38 €
Résultat définitif	+ 113.582,51 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat reporté	- 33.883,78 €
Opérations de l'exercice :	
- Dépenses	67.385,98 €
- Recettes	58.165,82 €
Résultat de clôture	- 43.103,94 €
Solde des restes à réaliser	- 1.341,00 €
Résultat définitif	- 44.444,94 €
Résultat définitif global	+ 69.137,57 €

ETATS ANNEXES – Sections de commune 2021

SECTION de ROCLES		
	Montant	Observations
FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté	10193,98 €	
Opérations de l'exercice : Dépenses	238,00 €	
Recettes	913,29 €	
Résultat définitif	10869,27 €	au 002 du BP 2022 RF
INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	-1039,98 €	
Opérations de l'exercice : Dépenses	0,00 €	
Recettes	0,00 €	
Résultat de clôture	-1039,98 €	
Solde des restes à réaliser	0,00 €	
Résultat définitif	-1039,98 €	au 001 du BP 2022 DI
Résultat définitif global	9829,29 €	

SECTION de VILLEVEILLE		
	Montant	Observations
FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté	4334,12 €	
Opérations de l'exercice : Dépenses	142,00 €	
Recettes	367,47 €	
Résultat définitif	4559,59 €	au 002 du BP 2022 RF

INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	-1013,06 €	
Opérations de l'exercice :	Dépenses	0,00 €
	Recettes	0,00 €
Résultat de clôture	-1013,06 €	
Solde des restes à réaliser	0,00 €	
Résultat définitif	-1013,06 €	au 001 du BP 2022 DI
Résultat définitif global	3546,53 €	

SECTION des THORTS		
	Montant	Observations
FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté	4304,99 €	
Opérations de l'exercice :	Dépenses	105,00 €
	Recettes	371,19 €
Résultat définitif	4571,18 €	au 002 du BP 2022 RF
INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	8357,55 €	
Opérations de l'exercice :	Dépenses	0,00 €
	Recettes	0,00 €
Résultat de clôture	8357,55 €	
Solde des restes à réaliser	0,00 €	
Résultat définitif	8357,55 €	au 001 du BP 2022 RI
Résultat définitif global	12928,73 €	

SECTION de la ROCHETTE		
	Montant	Observations
FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté	1502,51 €	
Opérations de l'exercice :	Dépenses	39,00 €
	Recettes	162,66 €
Résultat définitif	1626,17 €	au 002 du BP 2022 RF
INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	1033,60 €	
Opérations de l'exercice :	Dépenses	0,00 €
	Recettes	0,00 €
Résultat de clôture	1033,60 €	
Solde des restes à réaliser	0,00 €	
Résultat définitif	1033,60 €	au 001 du BP 2022 RI
Résultat définitif global	2659,77 €	

Le conseil municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- **Compte Administratif 2021 – budget du service de l'eau et de l'assainissement**

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 Budget Eau et Assainissement – M49	
SECTION D'EXPLOITATION	
Résultat reporté	11.499,47 €
Opérations de l'exercice :	
- Dépenses	74.291,76 €
- Recettes	82.645,38 €
Résultat définitif	19.853,09 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat reporté	+ 184.736,80 €
Opérations de l'exercice :	
- Dépenses	55.244,41 €
- Recettes	63.875,57 €
Résultat de clôture	193.367,96 €
Solde des restes à réaliser	- 53.835,00 €
Résultat définitif	139.532,96 €
Résultat définitif global	+ 159.386,05 €

Le conseil municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- Subventions aux associations 2022

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations qui en ont fait la demande pour 2022 :

Sou de l'école de Rocles : 900€ / Foyer Rural de Rocles : 900€ / Les Fadarelles : 200€ / ligue contre le cancer 100€

- Dotation 2022 « amendes de police » - achat de panneaux et marquage au sol

Un devis a été établi par Direct Signalétique pour l'achat de panneaux rappelant le régime de priorité à droite sur toute l'agglomération de Rocles ainsi que l'achat de pochoirs pour rappeler la limitation de vitesse à 30 km/h dans le village et 50km/h sur les VC n°5 et 9. Le conseil municipal approuve ce devis de 1070,35€ HT et sollicite une aide financière auprès du Département au titre de la dotation 2022 des amendes de police.

- Contrats Territoriaux 2022-2025 – Inscription des projets

Le conseil municipal décide d'inscrire au contrat territorial du Haut Allier les projets suivants : Aménagement des voies communales ; Construction d'un local attenant à la salle d'animation afin d'y entreposer le matériel ; Aménagement de la place du village, en remplaçant la salle actuelle (dite « des jeunes ») par une halle ouverte.

- Convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau – service d'assistance technique à l'exploitation des ouvrages d'eau potable (SATEP) du département

Une convention similaire existait déjà. Les nouvelles prestations nécessitent une nouvelle convention. Le conseil autorise le Maire à signer la convention avec le Département (0,55€ x population DGF présente sur le secteur géré par la commune ; soit à titre d'exemple, une rémunération de 190,85€/an (base 2021).

Questions diverses :

Abri bus

Un devis avait été établi par Alizon GINOUX pour une création originale. Cela peut être l'occasion d'y intégrer une sculpture en hommage à la « bistouquette » (œuvre motivée par une initiative personnelle et financée par des particuliers par l'intermédiaire d'une cagnotte en ligne).

Le devis déjà établi par l'entreprise BENOIT pour la démolition des anciens bâtiments et la réalisation de la dalle a été réactualisé (+80€ HT). Le devis pour le thermolaquage de la structure acier doit également être actualisé. La ligne électrique et le poteau ont été démantelés par ENEDIS (271,20€ TTC)

Demandes d'autorisation d'exploiter (parcelles de CCAS – B788, B789, B792, B1411)

Le conseil a été informé que 2 exploitants de la commune ont émis le désir d'exploiter 4 parcelles propriété du CCAS et faisant l'objet d'une convention en cours avec un exploitant agricole d'une autre commune. Les services compétents de la DDT de la Lozère doivent se prononcer.

Etude d 'assainissement

M. le Maire indique que l'étude d'assainissement en cours depuis 2018 a été stoppée par la crise sanitaire qui a débuté en 2020. Il indique que le financement de cette étude (Département et l'Agence de l'Eau) est conditionné à la réalisation des travaux. La première phase de l'étude fait apparaître (en 2019) un projet de 2 millions d'euros HT (Pour Rocles et les Thorts), pour 126 branchements actuels (Rocles et les Thorts).

Selon les dernières indications, la CCHA qui doit prendre la compétence « eau et assainissement » d'ici 2026, ne pourrait percevoir l'aide financière prévue pour cette étude, si c'est la commune qui la réalise.

Un grand point d'interrogation également sur la validité d'une étude (observée par les financeurs et les services de l'Etat) réalisée 5 ans (à minima) avant la possibilité pour l'EPCI d'engager (peut-être), les travaux.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le maire déclare la session close à **23H22**.

Compte rendu affiché le **11 mars 2022** aux lieux accoutumés.

Le Maire, Pierre MALLET

